



Paris, le 14 AVR. 2010

LE MINISTRE D'ETAT  
GARDE DES SCAUX,  
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

N/Réf : 201000413149

Madame la Députée,

*Chère Henriette*

Vous avez souhaité obtenir des précisions sur la mise en place de la maison de justice et du droit (MJD) de Briançon dont l'implantation a été décidée en janvier 2009.

Comme vous le savez, compte tenu de la situation locale, le ministère de la justice et des libertés n'a pu signer que le 25 janvier 2010 avec la communauté de communes du Briançonnais, une convention de financement pour la délégation d'une subvention de 101 651 € destinée à l'aménagement de cette structure.

Une avance de 5 % sur cette somme a d'ores et déjà été versée par la chancellerie.

Parallèlement, mes services financent l'installation d'un contact visio justice dans la MJD. Ce dispositif permettra aux usagers d'effectuer divers actes de procédure par télétransmission et d'entrer en contact avec un greffier en poste au tribunal de grande instance de Gap.

En ce qui concerne les personnels, un agent du tribunal d'instance, qui a fermé, sera affecté à la MJD dans le cadre de l'accompagnement social de la réforme de la carte judiciaire. Il partagera son temps de travail entre des tâches relevant de la MJD (accueil, gestion des plannings...) et du télétravail pour la juridiction de rattachement (le tribunal d'instance de Gap).

A ce jour, les locaux sont toujours occupés par les services techniques de la communauté de communes et les travaux n'ont pas encore débuté.

L'ouverture de la structure est prévue pour le début du second semestre 2010.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Amitiés*

*[Signature]*  
Michèle ALLIOT-MARIE

Madame Henriette MARTINEZ  
Députée des Hautes-Alpes